

Corneille, supérieur immédiat du prieuré de Saint-Nicolas.

M. Bazin continue ensuite ses études sur la topographie Compiénoise.

### Rue de la Sous-Préfecture.

Ancienne rue de la Porte-Soissons, rue de Soissons et rue des Grandes-Ecuries. On y voyait, en 1540, une maison (n° 17 aujourd'hui de la rue d'Alger) appartenant à Pierre Perlin et auparavant à Jean Souplet.

Le numéro 5 de la rue de la Sous-Préfecture fut vendu, en 1520, à M<sup>re</sup> Hélie de Hallus, curé de Saint-Jacques, par M<sup>re</sup> Mathieu Ravault, curé de Rethondes, parent d'Abraham Ravault, le poète de Remy. Cet immeuble était séparé de celui portant le numéro 3 par une impasse portant le nom de passage Beaurains.

La maison de la veuve Charlot (n° 7 actuel) tenait par derrière au jardin des Arbalétriers.

La maison de Jean de Charly (n° 9), laboureur de vignes, appartenait, au xv<sup>e</sup> siècle, à Jean Gressier.

La maison Croslet (n° 11) était, en 1540, à Nicole Gressier, veuve de Jean Croslet, qui déclara que ce lieu était anciennement vague et tombé en grande ruine jusqu'au 27 avril 1492, que dom Pol de Hostier, trésorier de Saint-Corneille et maître de Saint-Ladre, le bailla à titre de surcens à feu Jean Croslet.

La maison Du Bois (n° 13), appartenait à Pierre Du Bois, plâtrier, qui l'avait acquise en 1515 de Nicole Gressier, veuve de Jean Croslet. Elle était, en 1635, la propriété de M<sup>re</sup> François de Seroux.

Ces trois maisons portant les n<sup>os</sup> 9, 11 et 13, relevaient du fief de la Grange ou des Domeliers.

La veuve Jean Douet possédait, près de la Porte de Soissons, deux maisons contiguës, portant aujourd'hui les n<sup>os</sup> 15 et 17, qui avaient été achetées, en 1516, par son mari, à Pierre Souplet et Barbe Ouvry, sa femme.

---

En 1635, l'une était habitée par M<sup>e</sup> Antoine Charmolue et l'autre par M<sup>e</sup> Gilles Charmolue. Elles servirent, ainsi que celles de M<sup>e</sup> François Seroux, à loger le sieur Oxenstiern, chancelier de Suède, et sa suite, le 26 avril 1639, lorsque l'ambassadeur vint conférer avec Richelieu.

En face, la maison de Jean Descosses, plâtrier, qui fut acquise, en 1476, par dom Guérard Le Caron, de l'abbaye d'Ourcamp, le prieur de Monchy.

A côté, la maison d'Isidore Guériu, vendue, en 1591, 1.000 livres tournois à M<sup>re</sup> Claude Fontaine, curé-doyen de Notre-Dame de Condun.

La maison de Séjourné (n<sup>o</sup> 16), habitée aujourd'hui par M. Rouart, appartenait, en 1769, à Marie-Léon-Charles de Séjourné, demeurant à Mantes, et Marie-Catherine Lévêque de Mauricourt, et, en 1770, à l'abbaye de Monchy-Humières.

L'Hôtel du Paon, situé à l'encoignure des rues de la Sous-Préfecture et d'Alger, comprenait les immeubles n<sup>os</sup> 10 et 12, Garanger et Dufaux. Il était le chef-lieu du fief de la Bourse du Roi que possédaient les religieuses de l'abbaye de Royallieu.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

1<sup>o</sup> Un relevé de la vente des biens des églises dans l'étendue du canton actuel d'Estrées-Saint-Denis, par M. le chanoine Morel.

2<sup>o</sup> Le compte rendu du Congrès de Poitiers.

3<sup>o</sup> Topographie Compiénoise, par M. Bazin.

4<sup>o</sup> Le Prieuré de Saint-Nicolas, par M. l'abbé Vattier.

La séance est levée à 3 h. 1/4.

---